

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration provisoire de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL » tenue le 2 septembre 2009 à 9 :00 heures à laquelle sont présents :

MM. Richard Fleury, Jean-Marc Melançon et Gaétan Vandal, étant tous les administrateurs provisoires de la Corporation, et formant quorum du conseil d'administration provisoire.

CA-2009-09-02/001

ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver l'ordre du jour de la présente réunion tel que soumis.

(Réf : 1.2)

CA-2009-09-02/002

**APPROBATION DES
PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS**

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 24 août 2009 à compter de 10 :00 heures, tel que soumis; et

Secrétaire-
trésorier

2. D'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration provisoire tenue le 24 août 2009 à compter de 11 :45 heures, tel que soumis.

(Réf : 1.3)

CA-2009-09-02/003

DEMANDE DE SUBVENTION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. QUE la Corporation présente au gouvernement du Québec une demande auprès du Fonds Chantier Canada Québec pour l'octroi d'une subvention fédérale-provinciale équivalant à soixante-six et deux tiers pour cent (66 2/3 %) pour la construction d'un complexe multifonctionnel culturel et sportif, lequel est évalué à quatre-vingt-treize millions deux cent quarante mille dollars (93 240 000 \$) à être érigé à Laval; et
2. QUE le président de la Corporation, monsieur Richard Fleury, ou le secrétaire, monsieur Gaétan Vandal, soient et sont autorisés à compléter et à signer tout formulaire, demande ou autre document requis ou jugé nécessaire pour donner plein et entier effet à cette résolution.

(Réf : 2.0)

CA-2009-09-02/004

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 9 :15 heures.

(Réf : 3.0)

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
CA 2 SEPTEMBRE 2009

Secrétaire-
trésorier